

# ACTU' SNUEP

LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

JANVIER 2024 • n° 138

**Refonte inacceptable  
des grilles horaires  
du bac pro** p.6-7



© Marie-Caroline Guérin

**LA RÉFORME  
GRANDJEAN  
RÉDUIT LES  
HORIZONS DES  
PLUS PAUVRES**  
ENTRETIEN P.2

**CHOC DES SAVOIRS  
CHOC DES  
INÉGALITÉS !**  
P.8

**MESURES SALARIALES  
DES PISTES  
LOIN D'ÊTRE  
SATISFAISANTES**  
P.11

**LE 8 MARS 2024  
EN GRÈVE  
POUR L'ÉGALITÉ  
SALARIALE  
IMMÉDIATE !**  
P.15

MOINS D'ÉCOLE, TRAVAIL IMPOSÉ, FRAGILISATION DES FAMILLES

## LA RÉFORME GRANDJEAN RÉDUIST LES HORIZONS DES PLUS PAUVRES

**MARIE-ALETH GRARD**, présidente de l'association ATD Quart Monde, porte un regard critique sur la réforme des lycées professionnels qui instrumentalise les jeunes vivant dans la grande pauvreté. Pour son association, à rebours du discours gouvernemental, les mesures prévues ne sont pas nécessairement un bénéfice pour ces jeunes.



© DR

### COMMENT ANALYSEZ-VOUS LE PROJET DE C. GRANDJEAN VISANT À SUPPRIMER 170 HEURES DE COURS POUR LES ÉLÈVES DE BAC PRO ?

Le Mouvement ATD Quart Monde lutte contre la grande pauvreté, nous sommes donc avec des jeunes qui vivent au quotidien des situations très difficiles. Un quotidien de grande pauvreté, c'est un quotidien très fragile, où l'on ne sait pas de quoi demain sera fait, où jeunes et adultes ont beaucoup de mal à se projeter même sur demain et après-demain. La grande majorité des enfants et jeunes de familles qui vivent dans la grande pauvreté a un parcours scolaire très chaotique, voire catastrophique. Très peu de jeunes de ces familles arrivent au lycée professionnel, ils et elles sont comme tous les jeunes, fragiles, inquiet·es de leur avenir, ont très souvent bien du mal à croire en eux ; sans doute plus que les autres ont-ils des freins pour oser dire la formation qu'ils ou elles souhaitent (des freins comme les transports, la cantine, tout ce qui peut coûter davantage... oser aller dans la ville voisine ou même prendre un bus).

Plusieurs choses nous inquiètent dans ce projet. La diminution d'heures de

cours découle d'une véritable volonté que ces jeunes aillent au plus vite travailler en entreprise, mais aussi de l'idée que pour ces élèves la formation générale n'est pas si importante. Or nous sommes absolument convaincus que la culture générale, développer son esprit critique, la philosophie, la poésie, etc. sont des éléments essentiels de la construction de ces adultes en devenir. C'est essentiel pour les ouvrir à d'autres possibles, les ouvrir à d'autres cultures, d'autres jeunes. Cette idée que, comme on est en bac pro, on n'a pas besoin de réfléchir ensemble, est vraiment terrible, elle enferme les jeunes dans un carcan, les maintient dans un manque d'ouverture qui ne leur permettra pas d'avoir les outils pour aller voir plus loin.

### ET CONCERNANT L'AUGMENTATION DU TEMPS EN ENTREPRISE ?

Augmenter le temps en entreprise... Plusieurs choses : si le temps en entreprise correspond vraiment à la formation du jeune pourquoi pas, mais quels choix s'offriront aux jeunes ? Est-ce que ce sera véritablement un plus pour chacun·e, apprendre de nouvelles techniques, s'ouvrir à d'autres postes ? Ou est-ce pour que l'entreprise puisse avoir davantage de main d'œuvre à moindre coût ? Une autre inquiétude, les jeunes passant davantage de temps en entreprise, quelle obligation pour l'entreprise de faire un accompagnement de qualité pour ces temps supplémentaires ? Finalement nous craignons que ce temps supplémentaire en entreprise n'enferme davantage le jeune dans un monde professionnel réduit.

### LA RÉFORME PRÉVOIT ÉGALEMENT DE RÉVISER L'OFFRE DE FORMATION DE CHAQUE LYCÉE PROFESSIONNEL EN FONCTION DES BESOINS DES ENTREPRISES LOCALES. EST-CE AU BÉNÉFICE DES JEUNES ?

L'organisation de l'année du lycée se trouve transformée, les options, les formations (et donc les enseignants...) devant s'adapter aux entreprises proches, les jeunes seront-ils accompagné·es pour oser changer d'établissement et suivre la formation qui leur convient vraiment ? Les jeunes de milieu très défavorisé auront-ils les ressources nécessaires pour oser dire qu'ils ne veulent pas de cette formation, alors que celle qu'ils visent est plus loin, parfois amène un coût supplémentaire à la famille. Ce n'est vraiment pas simple, à la fois en parler en famille et oser en parler aux professeur·es. Oser dire que l'on vit une situation très difficile.

### AVEZ-VOUS D'AUTRES INQUIÉTUDES À PROPOS DE CETTE RÉFORME ?

Une dernière inquiétude, pour les jeunes dont les parents sont au RSA : est-ce que la rémunération de leurs stages ne va pas impacter davantage les faibles revenus des parents ? Le RSA est une allocation différentielle, donc dès qu'il

y a un revenu supplémentaire dans la famille c'est déduit du RSA des parents. C'est une vraie crainte qui pénaliserait une fois de plus les familles les plus défavorisées, qui risque fort de mettre à mal les relations des jeunes lycéen·nes avec leurs parents. À surveiller de

« CETTE IDÉE QUE, COMME ON EST EN BAC PRO, ON N'A PAS BESOIN DE RÉFLÉCHIR ENSEMBLE, EST VRAIMENT TERRIBLE, ELLE ENFERME LES JEUNES DANS UN CARCAN... »

très près, en sachant que chaque CAF a sa manière de faire. ■

**Propos recueillis par Axel Benoist**

## SOMMAIRE

## ENTRETIEN ..... P2

M.-A. Grard : La réforme Grandjean réduit les horizons des plus pauvres

## ÉDITO ..... P3

## ACTUALITÉS ..... P4 À 7

Rentrée 2024 : le progrès attendra / Souffrance au travail dans les GRETA / Pace ou la surenchère du pire... / Pas de seconde pro sans DNB ? / Concours : toujours moins de places / Refonte inacceptable des grilles horaires du bac pro

POLITIQUES  
ÉDUCATIVES ..... P8 & 9

Choc des savoirs, choc des inégalités ! / Des diplômes sortis du RNCP ? / La Cour des comptes et l'école inclusive / Le MEDEF introduit la nouvelle VAE en entreprise / Apocalypsa now

## MÉTIERS ..... P10 &amp; 11

L'inspection générale pour une modification des rendez-vous de carrière / Mesures salariales : des pistes loin d'être satisfaisantes / FS-SSCT, efficacité à retrouver

## VIE SYNDICALE ..... P12 À 14

Mobilisation exemplaire au LP Mistral de Marseille / Limoges : meilleurs salaires pour les contractuel·les / Bordeaux : construire du collectif / Orléans-Tours : agir en CA et comprendre la DHG / Stages nouveaux militants Session 1

## GRAND ANGLE ..... P15

Le 8 mars 2024, en grève pour l'égalité salariale immédiate ! / Une loi xénophobe en France



38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS

Tél. : 01 45 65 02 56

[snuep.nationalawanadoo.fr](http://snuep.nationalawanadoo.fr) - [www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)

**Directeur de la publication :** Axel Benoist

**Collaboratif :** F. Allègre, P. Bernard, M. Billaux, E. Jalade, P. Lebouc, L. Trublereau.

**Crédits photo :** A. Benoist, S. Bertrand,

M.-C. Guérin, I. Lauffenburger, S. Lemeilleur, C. Mayam, F. Murail, N. Voisin.

**PAO :** Studio Sevillanes

**N° CP :** 1223 S 05844

**ISSN :** 2800-8448 - 1 €

**Régie publicitaire :** Com D'Habitude

Publicité, Tél. : 05 55 24 14 03

[clotilde.poitevin@comdhabitude.fr](mailto:clotilde.poitevin@comdhabitude.fr)

**Imprimerie :** Compedit Beauregard,

ZI Beauregard, BP39, 61600 La Ferté Macé

**Encarts :** Bulletin d'adhésion

# UN AUTRE LYCÉE PRO EST POSSIBLE : MOBILISONS-NOUS POUR GAGNER !



Le SNUEP-FSU vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 qui s'annonce déjà bien chargée tant les valeurs d'égalité et de justice sociale que nous défendons sont remises en cause par les politiques éducatives et, plus largement, par les choix en matière de politique générale. Particulièrement au centre de nos préoccupations, la loi immigration qui instaure la préférence nationale, mandat historique de l'extrême droite, et la réforme des lycées pros que nous combattons ensemble et sans relâche. Ce début d'année nous impose de renforcer notre engagement et notre combativité car ce modèle de société clivant et inégalitaire porté par le gouvernement est dangereux pour notre démocratie et le vivre ensemble.

Le remaniement aura fait couler beaucoup d'encre mais les ministres passent et l'action politique reste identique. Les cinq mois de G. Attal à la tête de notre ministère auront été marqués par un tourbillon d'annonces déconnectées des besoins de nos professions et de notre quotidien. Quand la profession exigeait une nécessaire hausse des salaires, il a lancé son plan de lutte contre le harcèlement ; quand l'amélioration de nos conditions de travail est au cœur de nos préoccupations, il balance sa mesure sur l'uniforme en classe. Il n'a de surcroît jamais renoncé à la mise en œuvre de la réforme Grandjean des lycées pros – refusant systématiquement le dialogue social avec les organisations syndicales alors qu'il brandissait le respect et l'écoute des personnels comme socle de ses choix politiques. Plus attaché à séduire l'opinion publique par des slogans démagogiques et souvent mensongers, tout en donnant des gages aux commandes présidentielles réactionnaires, G. Attal a fait le choix de sa carrière personnelle au détriment d'un engagement au service des personnels et des élèves.

La grève du 12 décembre dernier portée par le SNUEP-FSU, la CGT, le SNETAA, SUD, le SNALC, le SGEN-CFDT et la CNT a constitué une nouvelle étape prouvant que la contestation reste vive. Le jour de la rentrée, le texte portant la mesure phare d'E. Macron et de C. Grandjean d'augmenter de 6 semaines les stages en terminale, a accusé un nouveau revers avec un avis défavorable massif du Conseil supérieur de l'Éducation : 50 voix contre. Et, fait historique, pas un seul membre n'a voté en faveur de ce texte. Le SNUEP-FSU poursuit la lutte et exige de la nouvelle ministre qu'elle renonce à ce texte par respect de la démocratie sociale et de la profession qui le rejette en bloc.

**SIGRID GÉRARDIN**  
Co-secrétaire générale

*En tant que responsable nationale, je passe la main au prochain congrès à une équipe déterminée à défendre les lycées pros et les droits des personnels. Les combats que nous menons ensemble sont difficiles mais, sans votre engagement au quotidien, rien n'est possible. Je tiens donc à vous remercier sincèrement pour votre confiance et votre fidélité au SNUEP-FSU que nous devons continuer à renforcer pour gagner de nouvelles batailles !*

RENTRÉE 2024 : ENTRE ANNONCES ET RÉALITÉ

# LE PROGRÈS ATTENDRA

**Moins de trois semaines avant son départ pour Matignon, G. Attal s'est prévalu des mesures prévues à la rentrée 2024 pour se donner un poids politique. Or, derrière le vernis de l'annonce d'augmentation de postes se cachent de nouvelles dégradations.**



© Isabelle Lauffenburger

## EMPLOIS D'ENSEIGNANT·ES 2<sup>D</sup> DEGRÉ À LA RENTRÉE 2023 ET VARIATIONS POUR LA RENTRÉE 2024

Aix-Marseille	16 933,5	+75
Amiens	12 053,5	0
Besançon	7 037,3	-85
Bordeaux	18 729,3	0
Clermont-Ferrand	7 155,0	0
Corse	1 834,0	0
Créteil	29 868,5	+225
Dijon	9 031,8	-60
Grenoble	18 445,1	-32
Lille	24 310,0	-40
Limoges	4 169,5	0
Lyon	17 422,7	+90
Montpellier	16 075,5	+100
Nancy-Metz	13 815,8	-54
Nantes	16 334,3	-73
Nice	12 068,5	+105

## RÉFORME DU COLLÈGE

Au lendemain du CSA ministériel du 21 décembre dernier, la presse pouvait titrer sur une augmentation du schéma d'emplois pour la prochaine rentrée, une première depuis 2017. Si le budget 2024 prévoyait une suppression de 484 emplois, G. Attal se vantait d'avoir gagné un arbitrage gouvernemental pour, au contraire, augmenter les moyens du second degré. Pas avare d'entourloupes, l'ex-ministre de l'Éducation nationale finance tout de même sa politique du tri social en supprimant l'heure de soutien en 6<sup>e</sup> pour transférer ces moyens dégagés à la mise en œuvre des groupes de niveau au collège. Pour rappel, l'heure de soutien avait été financée par la

suppression de la technologie. G. Attal reprend la recette déjà utilisée pour la réforme du bac pro : supprimer des heures de cours. 830 nouveaux emplois sont également créés pour ces groupes de niveau.

Avec les 150 postes qui serviront au lancement des classes « Prépa-lycée » (cf. p 5), il ne reste plus que 28 postes à répartir sur 31 académies pour diminuer les effectifs dans les classes...

## PLUS D'ÉLÈVES EN LP

Dans les lycées professionnels, les conditions d'études des élèves et nos conditions de travail subiront une nouvelle dégradation. En plus de la réforme contestée du bac pro – si elle se met en place – les classes seront plus chargées. 4 000 élèves de plus que prévu ont fait leur rentrée 2023 en lycée pro avec pourtant une diminution du nombre de postes. Pour la rentrée 2024, le ministère table sur près de 3 000 élèves supplémentaires, sans augmentation nécessaire des moyens.

Pour les vies scolaires et les personnels administratifs, aucun emploi en renfort malgré les fortes tensions dans les services. Il en est de même pour les services sociaux alors que nos établissements manquent d'assistantes sociales.

Ainsi, les annonces de G. Attal cachent une rentrée 2024 dégradée avec des mesures qui ne répondent ni aux besoins des élèves ni aux demandes des personnels. À n'en pas douter, le projet politique rétrograde pour l'École est maintenu. D'où les luttes engagées localement et nationalement pour un autre lycée pro. ■

**Axel BENOIST**

## SOUFFRANCE AU TRAVAIL DANS LES GRETA

Une intersyndicale (SNES, SNUEP et SNASUB-FSU, CGT-Éduc'Action, SGEN-CFDT) demande une audience à la DGRH du ministère de l'Éducation nationale afin d'aborder les textes et le cadre réglementaire liés au fonctionnement de la formation continue, notamment ceux liés au « statut » des contractuel·les intervenant au sein des GRETA.

Cette demande intervient dans un contexte de plus en plus opaque autour du développement dans notre institution de la formation continue des adultes et de la mission de service public lui incombe. Elle émane de remontées et de situations de souffrance clairement exprimées par les personnels assurant leurs missions au sein des GRETA, dans des contextes souvent dégradés.

Le SNUEP-FSU vous informera des réponses obtenues. ■

**Christophe TRISTAN**

## ENTRÉE DANS LE MÉTIER

## Concours : toujours moins de places !

À la rentrée 2024, 198 postes seront purement et simplement rayés de la carte : du jamais vu en 6 ans ! Cela touche les trois différentes voies d'accès, un message négatif pour la voie professionnelle à l'aube d'une nouvelle réforme de la formation.

C'est à l'externe que la baisse est la plus importante avec 1187 places contre 1370 en 2023 (-13,4 %). Sur les 33 concours externes, 20 connaissent une baisse des postes. En moyenne, la réduction est de 11 % mais elle atteint plus de 20 % dans les disciplines du génie civil, grimpant jusqu'à 36 % en génie mécanique option maintenance des véhicules (-14). Au moment où réindustrialiser le pays devient une urgence,

la formation des jeunes se fera avec moins de professeur·es dans ce domaine car ni les départs en retraite ni les démissions ne sont compensés.

Un autre message inquiétant est délivré avec la fermeture à l'interne du concours d'économie-gestion option gestion-administration, une première, symbole de l'attaque menée par le gouvernement contre les filières tertiaires administratives. Pour le 3<sup>e</sup> concours, les baisses s'expliquent par le jeu d'ouvertures / fermetures de sections d'une année sur l'autre. Pour le SNUEP-FSU, les élèves de lycée professionnel ont besoin de formations solides et d'enseignant·es sous statut, formé·es et en nombre suffisant. ■

Fabien MÉLANIE

LE SAVIEZ-VOUS ?

## Combien d'élèves n'ont pas leur DNB ?

EN MOYENNE, 90 000 ÉLÈVES N'OBTIENNENT PAS LE DNB CHAQUE ANNÉE. PARMI ELLES ET EUX, 10 000 REDOUBLENT ET ENTRE 40 ET 50 000 SONT AFFECTÉ·ES EN SECONDE (TRÈS MAJORITY PROFESSIONNELLE) À LA RENTRÉE SUIVANTE.

## PRÉPA-LYCÉE

## Pas de seconde pro sans DNB ?

Le 5 décembre dernier, G. Attal annonçait l'obligation d'obtenir le DNB pour entrer directement en seconde à partir de 2025 et, sans aucune concertation en amont, la création d'un dispositif « Prépa-lycée » pour les élèves recalé·es. Juste avant les fêtes de fin d'année, les premières pistes ont été dévoilées par le ministère qui souhaite des classes pilotes dès la rentrée 2024 (une par département) pour les familles volontaires.

La « Prépa-lycée » serait un dispositif obligatoire dans le lycée d'affectation pour remettre à niveau les élèves de 2<sup>de</sup> qui n'auraient pas obtenu leur DNB. Les élèves admis·es en CAP ne seraient pas concerné·es. Le passage en 2<sup>de</sup>



© Marie-Caroline Guérin

s'effectuerait après ce dispositif, sans savoir encore si l'obtention du DNB sera tout de même exigée. Beaucoup d'interrogations encore en ce début 2024 : contenus, disciplines, stages, moyens, place réservée dans la formation pour l'année suivante... ? De fortes inquiétudes subsistent aussi devant la volonté ministérielle de ne pas fixer le périmètre de ce dispositif et les conséquences possibles quant à l'orientation des élèves et à l'organisation des établissements. ■

Axel BENOIST

## PACE OU LA SURENCHÈRE DU PIRE...

Certaines régions font actuellement le choix politique de collaborer avec le gouvernement pour l'accompagner dans sa réforme destructrice de la voie professionnelle scolaire. C'est le cas du Grand-Est qui a récemment signé avec l'État une convention de partenariat à ce sujet.

Dans cette convention, outre les prévisions de modifications de la carte des formations, on voit apparaître un dispositif local devant s'insérer dans celui nommé Tous Droits Ouverts (TDO) prévu par la réforme et déjà largement contestable. Il s'agit du PACE : le Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise qui « offre à un jeune la possibilité d'être accueilli dans une entreprise, qui en assure le tutorat » dans le cadre de son parcours TDO.

Le nom de ce dispositif, probablement choisi par des communicant·es autosatisfait·es de leur trouvaille une fois l'acronyme défini, pourrait à lui seul prêter au rictus, qu'on choisisse de le lire en latin, en anglais ou en phonétique... Mais rappelons que TDO s'adresse à des élèves de seconde dont le décrochage est susceptible d'être repéré sur de simples signaux faibles, et là, la plaisanterie n'a plus rien de risible ! Il s'agit tout simplement d'évincer de nos établissements certain·es très jeunes élèves pour les conditionner, tels des chiens de Pavlov, aux attendus de l'entreprise dès leur entrée dans la voie professionnelle.

Quelles compétences y seraient acquérables, sans base référentielle, si ce ne sont les fameuses compétences comportementales ? Et pourquoi ne pas faire sauter le verrou de la scolarité actuellement obligatoire jusqu'à 16 ans, pendant qu'on y est ?

Certain·es responsables politiques n'ont peur de rien dans la surenchère du pire, mais en face, le SNUEP-FSU ne cessera jamais de les dénoncer. ■

Franck FERAS

# REFONTE INACCEPTABLE DES GRILLES HORAIRES DU BAC PRO

Après la mise en place de dispositifs créés et financés pour favoriser l'insertion professionnelle rapide des élèves, l'arrêté réorganisant le cycle du bac pro a été présenté dans les instances ministérielles. Il confirme le choix politique d'augmenter la durée des PFMP pour les élèves désirant entrer dans la vie active après l'examen. Mais, malgré les quelques modifications obtenues par la mobilisation réussie des PLP en décembre, cette part plus importante de stages pour certain·es rejoindra sur tou·tes !



© François Murali

« PAR CE REJET MASSIF, LE CSE A MONTRÉ QUE L'OPPOSITION À CETTE RÉFORME GÉNÉRATRICE D'UNE NOUVELLE Perte D'HEURES POUR LES ÉLÈVES NE RETOMBERA PAS ! »

## D'IMPORTANTES PERTES HORAIRES

170 heures d'enseignement seront perdues sur l'ensemble du cycle pour tou·tes les élèves avant les épreuves, soit près de 6 semaines d'école en moins. Les dispositifs de la transformation Blanquer sont atténués mais ne disparaissent pas complètement, et les heures spoliées aux disciplines ne leur sont pas intégralement restituées. Pour le SNUEP-FSU, cela reste une nécessité pour préparer les élèves à une future entrée dans la vie active et pour qu'ils et elles acquièrent une culture commune émancipatrice. Les disciplines professionnelles sont particulièrement touchées, puisqu'elles perdent 71 h de cours sur l'ensemble du cycle, perte surtout concentrée en terminale, avant l'examen. Comme aucun changement de programme ou de référentiel, ni de contenu d'épreuve n'est envisagé, cela laisse présager des effets néfastes sur les résultats futurs

et la qualité de la qualification validée par le diplôme. Pour le SNUEP-FSU, ce nouveau coup porté aux grilles horaires cache en son sein la volonté politique de discréditer les diplômes et les qualifications.

## LE CASSE-TÊTE DU PARCOURS DIFFÉRENCIÉ

L'arrêté introduit aussi un parcours différencié entre élèves, dit « en Y », sur les 6 dernières semaines de terminale. Certain·es, prétendument pour accéder plus vite à l'emploi, passeront cette période en entreprise, pour un stage ni formateur ni certificatif mais considéré comme un « tremplin » pour un premier job. Les autres resteront au lycée, à hauteur de 30 h/semaine, pour préparer leur poursuite d'études. Une

## VOLUME COMPLÉMENTAIRE PROFESSEUR

En novembre, le ministère annonçait une réforme à moyens constants. Mais le premier projet de grille horaire entraînait une diminution des DHG de 3,5 h par cycle de bac pro et ne finançait pas les groupes à effectifs réduits de Français et de Maths. Pas dupe de la supercherie, le SNUEP-FSU l'a dénoncée et a exigé des moyens supplémentaires pour les groupes. Au CSE du 8 janvier, le nouveau projet améliorait le calcul du volume complémentaire professeur en 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup>, avec un gain de 2 h en moyenne. En CSE, le SNUEP-FSU a néanmoins réclamé des seuils de dédoublement pour permettre plus d'heures en effectifs réduits. ■

circulaire sur l'organisation de ces 30 h est annoncée pour mars 2024, mais à ce stade, rien n'est clair. Les élèves de classes différentes seront-ils regroupés pour certains enseignements ? Quelle répartition de ces heures entre les différentes disciplines ? Comment gérer la réversibilité permanente du parcours pour les élèves ? Voilà qui laisse augurer une belle usine à gaz et des conditions de travail très dégradées pour tou·tes les collègues, sans parler de la rupture d'égalité face à l'examen entre élèves qui auront effectué un stage et celles et ceux qui seront resté·es au lycée pendant les 6 semaines précédant les dernières épreuves.

#### DES DISCUSSIONS À MARCHE FORCÉE

La ministre C. Grandjean n'a jamais voulu revenir sur la commande présidentielle, au fondement de cette réforme : transformer le LP sur le modèle de l'apprentissage. Après la houleuse commission spécialisée des lycées du 29/11 où l'ensemble

des membres ont quitté la séance, puis la journée de mobilisation réussie du 12/12, l'opposition quasi unanime des syndicats et la pression des enseignant·es ont permis d'arracher quelques heures d'enseignement supplémentaires par rapport au projet initial. Mais face à l'entêtement du ministre à vouloir présenter ce texte, le SNUEP-FSU avec l'intersyndicale LP a organisé le boycott de la séance du 14/12 du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) et a proposé un vœu, qui a reçu un avis unanimement favorable, pour que le projet soit retiré de l'ordre du jour de la séance de repli du 8/01. Le ministère s'est obstiné : son texte a récolté 50 voix CONTRE sur 68, et pas une seule voix POUR, malgré la présence du patronat. Par ce rejet massif, le CSE a montré que l'opposition à cette réforme génératrice d'une nouvelle perte d'heures pour les élèves ne retombera pas ! ■

Jérôme DAMMEREY,  
Franck FERAS

#### PROJET DE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE BAC PRO

Septembre à début mai

22 semaines de cours - CCF  
et  
6 semaines de PFMP  
(calendrier fixé par le CA)

Mai

Épreuves ponctuelles

Mi-mai à fin juin

6 semaines de parcours  
différenciés  
(stage ou cours)

Fin juin - juillet

Épreuve de PSE, oral de projet  
et oral de contrôle

### PROJET DE GRILLE HORAIRE BAC PRO RENTRÉE 2024 REDÉPLOIEMENTS ET SUPPRESSIONS

(Grille horaire établie selon le projet d'arrêté présenté au CSE du 8 janvier 2024)

Horaires élèves	Seconde		Première		Terminale		+/- sur 3 ans
	Aujourd'hui 30 sem. cours	Projet 2024 30 sem. cours	Aujourd'hui 28 sem. cours	Projet 2024 28 sem. cours	Aujourd'hui 26 sem. cours	Projet 2024 22 sem. cours	
Enseignement professionnel	11	12	9,5	10,5	10	10,5	+ 29 h
co-inter Pro / Français	1	0,5	1	0,5	0,5	-	- 42 h
co-inter Pro / Maths - Sciences	1	0,5	0,5	0,5	0,5	-	- 28 h
Chef-d'œuvre --> Projet	-	-	2	1,5	2	1	- 44 h
PSE	1	1	1	1	1	1,5	+ 7 h
Eco-Gestion / Eco-Droit	1	1	1	1	1	1,5	+ 7 h
Français HGEMC*	3,5	4	3	3,5	3	4,5	+ 50 h
Maths *	1,5	2	2	2	1,5	2,5	+ 31 h
LVA	2	2	2	2	2	2,5	+ 3 h
Sciences ou LVB	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	- 6 h
Arts Appliqués	1	1	1	1	1	1	- 4 h
EPS	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	3	+ 1 h
AP--> Soutien au parcours	3	1	3	1	3,5	1,5	- 174 h
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>28,5</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>- 170 h</b>

\* Au moins 15 % du volume complémentaire professeur devront être fléchés pour des groupes en français et en maths (0,5 h à 1 h). En conséquence, pour que la réforme ait une incidence quasiment nulle sur les DHG, ce volume est augmenté en 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup>.

CHOC DES SAVOIRS

# CHOC DES INÉGALITÉS !

**G. Attal, en bon communicant, sait se concilier l'opinion publique, même celle des classes moyennes, dont font partie les enseignant·es. À travers son « choc des savoirs », celui qui était encore ministre de l'Éducation nationale a voulu les rassurer en proposant un projet pourtant profondément réactionnaire.**

**Le choc des savoirs en lycée pro, pour Attal, c'est  
+ d'entreprise et - de cours.**

**Pour nous, c'est NON !**

L'avenir du LP est entre nos mains

**SNUEP** F.S.U. LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIQUE

VOIE PRO

## L'ÉCOLE DU TRI PRÉCOCE

Rassurer sur la capacité de l'école à faire réussir les enfants des classes moyennes et à redonner de l'autorité à l'enseignant·e semblent être les deux leviers utilisés par G. Attal pour faire passer sa réforme. Mais quand il affirme vouloir « éléver le niveau de notre école », cela ne signifie pas nécessairement éléver le niveau de tou·tes les élèves. Si l'augmentation des exigences est nécessaire, elle doit absolument s'accompagner de moyens pour permettre aux enfants les plus éloignés de la culture scolaire de réussir. Sinon, elle ne fera que développer et renforcer les inégalités déjà présentes dans le système éducatif. Il faut donc qu'une attention particulière soit portée aux publics les plus fragiles et que des moyens importants soient mis en œuvre pour éradiquer le tri social qui s'organise à l'école. Actuellement, au lieu de fournir les moyens nécessaires, le ministère semble préférer écarter les élèves les plus en difficulté afin qu'ils ne freinent pas celles et ceux qui pourraient briller. Pour ce faire, il souhaite développer des groupes de niveau, pourtant connus

comme inefficaces, pour les élèves en difficulté. Il réinstaure le redoublement à la discrétion des équipes éducatives pour satisfaire certain·es enseignant·es, tout en repensant le Diplôme National du Brevet (DNB) comme un examen d'entrée au lycée. Le ministère assume pour la première fois une baisse de réussite aux examens comme un gage d'excellence. À l'opposé des politiques menées au siècle dernier

pour démocratiser l'accès au lycée et à l'enseignement supérieur, cette vision

**« DEMAIN, EN LYCÉE PROFESSIONNEL, LE « CHOC DES SAVOIRS » SE TRADUIRA PAR MOINS D'ENSEIGNEMENT ET PLUS D'ENTREPRISE »**

régressive s'inscrit dans la logique de celles ouvertes par Nicolas Sarkozy en 2009 et du développement de la formation professionnelle pour les jeunes dès l'âge de 14 ans.

## BAISSE DES AMBITIONS AU LP

Au lycée professionnel, la réforme de C. Grandjean organise ce recul. Sous couvert du développement de groupes à effectifs réduits en mathématiques et en français, elle poursuit la diminution du nombre d'heures d'enseignement au profit de plus de temps en entreprise. Cette approche répond à deux injonctions du MEDEF : recentrer les enseignements sur les fondamentaux (lire, écrire, compter) et faire de l'entreprise l'acteur majeur du parcours de certification de l'élève. Ainsi, demain, en lycée professionnel, le « choc des savoirs » se traduira par moins d'enseignement et plus d'entreprise. Les entreprises sélectionneront les jeunes et les formeront en fonction de leurs besoins, et ce, avant l'obtention du diplôme. La baisse de réussite aux examens, déjà assumée par le ministère, fait craindre une utilisation décomplexée des blocs de compétences en formation initiale et, à terme, une baisse du niveau de qualification et de salaire de nos jeunes. ■

**Jérôme DAMMEREY**

## DES DIPLÔMES SORTIS DU RNCP ?

La loi Avenir pro impose aux ministères de rénover l'ensemble de leurs diplômes tous les 5 ans. Depuis, la DGESCO mène un travail intense pour mettre à jour ses référentiels. Le SNUEP-FSU est inquiet car la direction générale n'a plus réellement la main sur l'enregistrement de ses diplômes, qui doivent passer par les CPC pour accord. Ce sont les branches professionnelles, majoritaires dans ces instances, qui décideront du sort des diplômes arrivant en fin de vie. Six ans après la promulgation de cette loi, nous ne sommes donc pas à l'abri d'en voir un certain nombre devenir obsolètes et sortir du répertoire national de la certification professionnelle. ■

**Jérôme DAMMEREY**

UN BILAN QUI ARRIVE BIEN TARD

## La Cour des comptes et l'école inclusive

Alors que l'Acte II de l'École inclusive semble bien engagé sur des propositions énoncées par le président de la République lors de la Conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, la Cour des comptes a enfin décidé d'évaluer la politique publique de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap menée depuis la loi de 2005.

Dans ce cadre, une équipe de rapporteurs a organisé, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, un atelier participatif avec toutes les organisations syndicales afin d'écouter leur perception, leur analyse et leurs pistes de transformation concernant cette politique. Le SNUEP-FSU approuve le principe mais s'interroge sur l'utilité de l'atelier puisque

l'Acte II est déjà amorcé. Pourquoi évaluer des dispositifs comme le PIAL alors que celui-ci est voué à être transformé ? Cela aurait eu du sens si cette évaluation avait servi de base de travail.

Certains partis politiques, comme le RN, évoquent négativement l'inclusion et semblent vouloir y mettre un terme pendant que certaines organisations syndicales commencent à s'opposer à son principe. Le SNUEP-FSU s'interroge sur ces tensions. Pourquoi arrivent-elles aujourd'hui alors que les attentes citoyennes sur cette thématique sont très fortes et urgentes ? Une conséquence d'un Acte II mal préparé ? ■

Rafikha BETTAYEB

LE CHIFFRE CLÉ

+ 9 671

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES (+1,9 %) ACCUEILLI·ES DANS LES LP PUBLICS LORS DE LA RENTRÉE 2023, SANS RÉELLE ANTICIPATION DU MINISTÈRE SUR LES POSTES DE PLP OU MÊME SUR LES PLACES DISPONIBLES ! VOILÀ QUI CONTRIBUE À ALIMENTER LES DOUTES SUR SA RÉELLE AMBITION POUR LA VOIE PRO...

## Le Medef introduit la nouvelle VAE en entreprise

La loi « plein emploi » du 18 décembre 2023 a établi de nouvelles règles concernant l'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Sous prétexte de créer un service public national entièrement numérisé, visant à simplifier et améliorer l'accompagnement des candidat·es, le gouvernement détourne la VAE au service des entreprises dans l'espoir de l'utiliser pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs.

Ainsi, toute personne en activité sans expérience préalable pourra entamer une VAE et bénéficier de « compléments formatifs courts requis pour l'obtention de la certification professionnelle visée ». Le décret abroge toutes les mentions relatives à la procédure de VAE dans le Code de l'Éducation, afin de créer un régime juridique unifié au sein du Code



© Axel Benoist

du travail et la VAE sans expérience s'ouvre à l'ensemble des certifications inscrites au RNCP, notamment aux blocs de compétences. L'objectif est donc de mettre les gens au travail le plus vite possible en validant seulement quelques compétences. Ce n'est donc plus la qualification qui est visée pour le salarié, et encore moins sa reconnaissance par l'entreprise. ■

Jérôme DAMMEREY

## APOCALYPISA NOW

Le 5 décembre, l'OCDE publiait les résultats de l'enquête triennale PISA évaluant les capacités des élèves de 15 ans en maths, en sciences et en compréhension de l'écrit.

La France est dans la moyenne de l'OCDE : 474 points en maths (contre 472) et en compréhension écrite (476), 487 en sciences (485). Tous les pays (sauf Japon et Corée du Sud) rencontrent une baisse de leurs résultats dans au moins un des domaines. Elle peut s'expliquer par la crise du Covid. Les pays qui réussissent le mieux (Singapour, Corée, Japon) sont ceux où la pression sociale à la réussite et la sélection sont les plus fortes.

Comme l'écrit le sociologue F. Truong dans Libération, « *le test PISA ne fait que mesurer la variable sociale* ». En effet, le classement PISA n'a pas de signification : outre les marges d'erreur de tout sondage, il mêle systèmes éducatifs élitistes et systèmes massifiés, pays en développement et pays riches, et intègre même une région (Macao).

Une lecture objective du rapport de l'OCDE montre que « *la France est l'un des pays où le lien entre le statut socio-économique des élèves et la performance qu'ils obtiennent au PISA est le plus fort* ». En maths par exemple, les élèves des milieux favorisés ont 113 points d'écart avec ceux des milieux défavorisés, soit 20 points d'écart de plus que la moyenne des autres pays.

Le SNUEP-FSU dénonce la lecture partielle et catastrophiste des résultats PISA par le gouvernement et leur instrumentalisation politique. Ce n'est pas un hasard si G. Attal a présenté son « choc des savoirs » le jour même de leur publication. L'objectif est de standardiser l'enseignement pour l'aligner sur les critères PISA, de protéger les élites et de chasser de l'école les élèves les plus fragiles. ■

Céline DROAL

# L'INSPECTION GÉNÉRALE POUR UNE MODIFICATION DES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

**L'inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) a publié en juillet dernier son rapport sur les rendez-vous de carrière (RDVC). L'analyse de la place et du rôle des RDVC depuis 2017 débouche sur des recommandations.**

## Propositions de l'inspection générale

Nouvelle place des RDVC	Période	Place dans la carrière	Écart approximatif avec le RDVC précédent	Observations
1	Après 5 ans d'exercice ou 2 <sup>e</sup> année du 4 <sup>e</sup> échelon de la classe normale	Après 5 ans d'exercice	Sans objet	En comptant l'année de stage
2	Dans la première année du 8 <sup>e</sup> échelon de la CN	Après 14 ans d'exercice	9 ans	Bien avant que les conditions d'accès à la HC soient réunies
3	3 <sup>e</sup> échelon de la HC pour les PLP	Après 23 ans d'exercice	9 ans	L'année précédant les conditions d'accès à la classe exceptionnelle

Source : Rapport n°22-23 008A de juillet 2023 - Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

## Pour une véritable revalorisation de carrière

**Pour le SNUEP-FSU, le 1<sup>er</sup> RDVC doit se situer plus tôt qu'au 6<sup>e</sup> échelon et celui du 8<sup>e</sup> est inutile car trop proche de celui du 9<sup>e</sup>. Le SNUEP-FSU a obtenu la suppression du contingentement des avis au 9<sup>e</sup>. Cela permettra un accès plus rapide à la hors-classe dans la grille d'avancement actuelle.**

**Le SNUEP-FSU n'est pas opposé à un RDVC pendant la hors-classe, avec des modalités particulières à définir, si celui-ci s'accompagne d'un tableau d'avancement permettant un accès à la classe exceptionnelle pour toutes et tous les collègues ayant atteint le 7<sup>e</sup> échelon avec 3 ans d'ancienneté.**

**Quoiqu'il en soit, le SNUEP-FSU revendique une déconnexion entre l'évaluation et la carrière. ■**

S'il reconnaît au protocole PPCR certaines avancées, notamment un déroulement de carrière plus favorable et plus lisible pour les collègues, ce rapport met en avant nombre d'imperfections dans le fonctionnement des RDVC, sources d'incompréhensions et d'inégalités, et réclame un meilleur accompagnement des enseignant·es. Bien que le/la chef·fe d'établissement soit devenu·e incontournable, l'IGÉSR indique qu'il serait nécessaire d'organiser des

temps de formation dans les académies pour uniformiser la mise en place du dispositif et ses attendus sur l'ensemble du territoire. De plus, l'inspection doit prendre en compte l'ensemble de la carrière de l'enseignant·e, et non plus se cantonner à la séquence vue.

L'IGÉSR se questionne sur la place des RDVC dans la carrière. Pour elle, il est nécessaire de revoir leur répartition : réaliser le premier plus tôt dans la carrière (4<sup>e</sup> échelon) ; considérer celui du 9<sup>e</sup> échelon comme le deuxième et lui laisser l'avis de passage à la hors-classe ; instaurer un nouveau RDVC dans le courant de la hors-classe afin de donner un avis pour l'accès à la classe exceptionnelle.

L'inspection générale remet aussi en cause la pérennité des avis utilisés pour le passage à la hors-classe. Elle préconise de pouvoir modifier ces avis, de mettre en place des formations et des accompagnements à destination des collègues afin qu'ils et elles puissent remédier aux remarques faites lors des entretiens, et ainsi améliorer leur « manière de servir ». En conséquence, elle insiste sur le fait que l'accompagnement des collègues fait partie intégrante des missions du corps d'inspection. Pour ce faire, l'IGÉSR préconise des feuilles de route RH précises et la création de postes de chargé·es de missions. L'inspection générale pointe enfin du doigt une pratique également dénoncée par les syndicats : l'application d'un contingentement des avis « excellent » à 30 %, pourtant inexistant dans les textes, lors des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> RDVC. Tout cela simplement pour faciliter la constitution du tableau d'avancement accéléré des collègues en oubliant que l'avis final n'est qu'un des critères à prendre en compte. ■

**Frédéric ALLÈGRE**

## MUTATION INTER : ET APRÈS ?

Publiés le 6 mars, les résultats du mouvement interacadémique seront disponibles officiellement sur *IPROF*.

Si vous n'êtes pas satisfait·e de votre affectation et souhaitez l'améliorer, vous pourrez formuler un recours et être accompagné·e par le SNUEP-FSU qui siégera en bilatérale avec le ministère.

Le SNUEP-FSU tiendra des permanences téléphoniques les 6, 7 et 8 mars au national afin de vous conseiller et vous orienter dans vos démarches. Vous pouvez également nous contacter sur la messagerie dédiée : [capn@snuep.fr](mailto:capn@snuep.fr).

Même si vous faites un recours, vous devrez participer au mouvement intra académique de votre affectation du 6 mars. Contactez les sections académiques du SNUEP-FSU qui vous accompagneront pour la meilleure stratégie. ■

**Pascal MICHELON**

CHANTIER ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER

# MESURES SALARIALES : DES PISTES LOIN D'ÊTRE SATISFAISANTES

**Le chantier sur l'attractivité du métier enseignant comporte un volet sur le déroulement de carrière. Le ministère a tenté de cacher la réalité et propose encore de l'indemnitaire et des mesures individuelles.**

Le ministère peine à reconnaître que les mesures salariales des deux dernières années ne sont pas à la hauteur. Le bilan présenté en novembre dernier intègre les dernières augmentations indiciaires qui, bien que représentant la moitié des cinq milliards d'euros de revalorisation, ne relèvent pas d'une mesure de revalorisation de nos métiers. En affichant un gain moyen de 11 % entre 2022 et 2024, le ministère ignore ostensiblement que plus des deux tiers des collègues n'ont bénéficié que de l'augmentation de l'ISOE. La prime d'attractivité concerne moins d'un tiers des collègues et les revalorisations indiciaires sont restées inférieures à l'inflation.

Si la comparaison internationale permet au ministère d'afficher une réduction des écarts de la France en début et fin de carrière, le passif demeure en milieu de carrière. Le début de carrière est désormais

aplati : l'augmentation n'est plus que de 400 € au cours des 17 premières années. Les pertes ne sont toujours pas résorbées puisque de 1990 à 2020, le salaire à 15 ans de carrière avait perdu 1000 € (0,7 SMIC) et plus d'un SMIC en fin de carrière.

Le ministère a dévoilé ses pistes : avancer la plage d'appel pour la hors-classe, ajouter un rendez-vous de carrière pour la classe exceptionnelle et développer les fonctions particulières.

Autrement dit : développer le mérite et l'individualisme, tout ce qui ne fonctionne pas et détruit les collectifs de travail. Pour le SNUEP et la FSU, d'autres choix sont nécessaires. Les grilles doivent être reconstruites en débutant à 2 SMIC et en terminant à 4, avec l'intégration des primes et indemnités au traitement indiciaire pour qu'elles comptent dans le calcul de la pension. ■

Axel BENOIST

« LE DÉBUT DE CARRIÈRE EST DÉSORMAIS APLATI : L'AUGMENTATION N'EST PLUS QUE DE 400 € AU COURS DES 17 PREMIÈRES ANNÉES. »

## FS-SSCT, EFFICACITÉ À RETROUVER

Malgré l'ampleur des chantiers à traiter, la première F3SCT MEN n'a eu lieu que le 23 novembre. Trois autres seulement sont prévues dans l'année. Si les GT intermédiaires se multiplient, ils ne permettent pas de traiter

convenablement ce qui reste en souffrance depuis des années ni les sujets d'actualité comme la réforme de la voie pro. Les documents issus de la FS (OSM<sup>1</sup> ou guides...) ne peuvent pas simplement être des vœux pieux mais doivent déboucher sur une réelle mise en œuvre en faveur de la protection de la santé des personnels. Les alertes lancées doivent obtenir des réponses et non simplement des « nous notons ».

Il est urgent que cette instance retrouve l'entièreté de ses missions et prérogatives. Il en va de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agent·es de notre ministère. ■

Muriel BILLAUX

1. OSM : Orientations stratégiques ministérielles

## DÉCRET « IUFM », ENFIN

La loi du 26 juillet 1991 instaurait la prise en compte des allocations d'enseignement et la première année d'IUFM en tant qu'allocataire<sup>1</sup> pour la constitution et la liquidation de la pension de retraite. Depuis vingt ans, la FSU réclame le décret d'application. En 2023, le gouvernement ne pouvait plus nier l'urgence d'application de la loi, les premiers départs en retraite des personnels concernés étant d'actualité. Active dans les instances, la FSU a obtenu, 32 ans après la loi, la publication d'un décret (2023-1355 du 28/12/2023) permettant la prise en compte pour moitié (la FSU demandait la reprise intégrale) des périodes de perception de l'allocation. Les bénéficiaires verront ainsi leur décote réduite et leur pension améliorée. La demande est à faire au service des pensions avant la dernière année d'exercice et avant le 30 décembre 2024 pour celles et ceux déjà en retraite. ■

1. 50 000 francs (7 500 €) en licence, 70 000 francs (10 500 €) pour préparer le concours

## AED ET AESH : RÉTROACTIVITÉ DE LA PRIME REP/REP+

L'indemnité d'exercice en réseau d'éducation prioritaire a été créée en 2015 mais le décret du 28 août 2015 créait une inégalité en excluant les AED et AESH des bénéficiaires.

L'action syndicale a permis de contraindre le ministère à publier en décembre 2022 un décret rectificatif. Les rectorats ont débuté les versements en janvier 2023 mais le tribunal administratif de Paris a condamné le rectorat à verser l'indemnité rétroactivement. Les AED et AESH en REP/REP+ depuis 2015 peuvent donc prétendre à la rétroactivité de cette indemnité (706 € brut annuels pour un temps plein en REP, 3279 € de part fixe en REP+). Les AED et AESH concerné·es peuvent se rapprocher de leur section académique du SNUEP-FSU pour effectuer leur réclamation. ■

Axel BENOIST

## LIMOGES : MEILLEURS SALAIRES POUR LES CONTRACTUEL·LES

Dans le cadre de la renégociation du protocole de gestion académique des contractuel·les (enseignant·es, CPE et psychologues), la FSU de Limoges a obtenu de substantielles avancées par rapport au protocole national pour tou·tes les collègues en CDD ou en CDI. Seule la FSU avait préparé ce dossier ; les autres organisations présentes à ce groupe de travail sont restées muettes.

En ce qui concerne les grilles :

- Le nombre de points d'indice augmente pour tous les niveaux : ils progressent par exemple de 20 à 43 points (de 77 à 165 €) sur les 4 premiers niveaux de rémunération de la 1<sup>re</sup> catégorie (niveau licence) et de 40 à 50 points (de 154 à 192 €) pour la 2<sup>de</sup> catégorie (niveau bac+2, essentiellement disciplines professionnelles).
- Les titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 sont maintenant automatiquement rémunéré·es avec 2 niveaux supplémentaires.
- Pour toutes les catégories, l'ancienneté est réduite de 3 à 2 ans pour les niveaux de 2 à 5. Cela se traduit par une accélération de l'augmentation des rémunérations.
- Les services réalisés dans le secteur privé seront dorénavant pris en compte au 2/3 pour tous les classements dans la grille, et non plus seulement pour les disciplines professionnelles. Il en est de même pour les services d'AED repris désormais à hauteur de 100/135<sup>e</sup>.

Toutes ces mesures donneront lieu à un reclassement dans la grille de tou·tes les contractuel·les en CDD ou en CDI avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023, ce qui est exceptionnel ! Ce travail démarra lorsque le protocole définitif sera validé lors du CSA académique de Limoges prévu entre janvier et avril 2024.

Le SNUEP-FSU défend vos conditions de travail et vos rémunérations, titulaire ou non-titulaire. L'action syndicale paye, syndiquez-vous ! ■

Christophe TRISTAN

AIX-MARSEILLE

## MOBILISATION EXEMPLAIRE AU LP MISTRAL DE MARSEILLE

**Le bulldozer lancé par Macron sur la carte des formations a calé sur le LP Mistral de Marseille. En novembre 2023, la fermeture de cinq formations était annoncée, en janvier 2024 l'essentiel est préservé. Récit d'une mobilisation réussie.**



© Nicolas Voisin

Dès septembre, le SNUEP-FSU avait lancé l'alerte sur le projet de la région académique PACA d'établir une liste de 300 modifications de la carte régionale des formations de la voie pro à mettre en œuvre d'ici 2026.

Mi-novembre, la liste était publiée : 160 modifications dès 2024. Pour le LP Mistral c'était la douche froide : fermeture du bac pro Commerce-Vente (transféré à 2 km afin de créer un pôle dans un autre LP). Et pour 2025, fermeture de 4 FCIL<sup>1</sup>, pourtant très insérantes.

Le SNUEP-FSU de Marseille organise une HIS avec la CGT qui réunit une trentaine de collègues. Pas question de fermer la filière tertiaire dans ce lycée où une réelle mixité a été patiemment construite : mixité sociale dans un territoire marqué par les inégalités, mixité des sexes avec des filières (tertiaire et automobile) très genrées. Pas question de ruiner le travail investi dans des FCIL très reconnues.

On rédige des argumentaires. On informe les élèves et les familles. On interpelle le Rectorat. On alerte la presse. Le 15 décembre 2023, le DRAFPIC

vient rencontrer les enseignants. On s'écoute, mais le projet est maintenu. 19 décembre : la grève est décidée. Lycée fermé. Piquet tenu toute la journée. La presse locale couvre l'événement. Le lendemain matin, 20 profs se rendent à 50 km de Marseille pour manifester avec tracts et banderole devant le lycée où se tient le GT de la région académique. Gros effet sur les cadres de l'administration peu habitués à cette détermination ! Une audience est accordée par le secrétaire général. Cette fois, les collègues ont enfin le sentiment d'être entendu·es...

Le CSA du 8 janvier 2024 confirme cette inflexion avec la décision de maintenir une 1/2 section de bac pro Commerce-Vente, d'étudier favorablement la pérennité des 4 FCIL et même d'ouvrir un CAP et un bac pro Maintenance des véhicules.

Dans les temps difficiles que la voie pro subit, cette belle mobilisation permet de commencer l'année 2024 avec une lueur d'espérance ! ■

**Sylvain FERRERO,  
militant SNUEP-FSU, LP Mistral**

1. Formation complémentaire d'initiative locale

BORDEAUX

## Construire du collectif

Le 19 décembre, le SNUEP-FSU Bordeaux a organisé un stage au LP Marcel Dassault à Mérignac pour faire le point sur le Pacte et la future réforme du lycée professionnel. Les témoignages des 25 collègues syndiqué·es comme non-syndiqué·es ont permis de faire un premier bilan sur le Pacte. Le constat est le même qu'au niveau national. Les enseignant·es présent·es sont très sceptiques sur les contrôles des missions du Pacte et pourtant ce serait une très bonne chose, disent-ils, car certain·es chef·fes d'établissement ont fait n'importe quoi. La future réforme des lycées pros a été bien entendu au centre de ce stage. La grille horaire, encore non-officielle, a donné lieu

à de nombreux échanges notamment sur les 6 semaines de parcours différenciés de la terminale. La méconnaissance des besoins de nos élèves, des textes inadaptés et la précipitation du gouvernement pour cette réforme sont les 3 points qui sont revenus régulièrement au cours des échanges. Cela provoque indignation, colère ou résignation chez les collègues.

Néanmoins, malgré les mauvaises nouvelles, la journée a permis de beaucoup se parler et de repartir en se sentant soutenu·e par le syndicat et un peu moins seul·e. ■

Géraldine JOSSEAU, co-secrétaire académique



© Sandra Lemeilleur

« EXCELLENTE JOURNÉE DE STAGE AVEC UNE ARTICULATION ENTRE UN ÉTAT DES LIEUX CONCRET SUR LES APPLICATIONS ET LES EFFETS DU PACTE ET DE LA RÉFORME DU LP AVEC LES QUESTIONS ET DÉBATS AUTOUR DES EXPÉRIENCES DES COLLÈGUES. À REFAIRE POUR VOIR LES EFFETS À LONG TERME. »

✓ Sandra L.

PLP Éco-gestion, académie de Bordeaux

ORLÉANS-TOURS

## Agir en CA et comprendre la DHG

La section académique Orléans-Tours du SNUEP-FSU a organisé deux sessions du même stage de formation syndicale, intitulé « Le Conseil d'administration – Comprendre la DHG – Pour préserver nos postes et pour améliorer nos conditions de travail ». Nouveau, ce stage avait pour but de faire connaître l'importance du CA au sein de chaque établissement, son caractère décisionnel et démocratique, à l'inverse du conseil pédagogique notamment. Il s'agissait également de décoder les différents sigles tels que TRMD, IMP, CSD, CSR, HP, HSA ou encore HSE. Pour ne pas laisser le Conseil d'administration se transformer en chambre d'enregistrement, il est primordial que chaque

élu·e en comprenne le fonctionnement et soit un·e administrateur·trice en capacité d'intervenir, pour défendre les mandats sur lesquels il ou elle a été élu·e. Cette journée a donc été l'occasion d'expliquer le déroulement des élections ainsi que du CA lui-même, l'impact des décisions prises, les relations avec les différents membres, la place de l'instance avec les réunions recto

rales... Enfin, une grande partie du stage a été consacrée à la DHG, depuis son calcul jusqu'au vote de sa répartition. Sans oublier d'armer les participant·es sur leurs droits, avec les références aux textes réglementaires. ■

Christophe MAYAM, co-secrétaire académique



© Christophe Mayam

« VRAIMENT EXTRA CETTE FORMATION AU CA ET À LA DHG. JE COMPRENDS MIEUX MAINTENANT LE FONCTIONNEMENT DE MON ÉTABLISSEMENT. AVANT LE STAGE, JE NE MESURAISS PAS TROP L'IMPORTANCE DU CA ET LE RÔLE QU'IL POUVAIT AVOIR SUR LES POSTES ET LES HEURES DE COURS. MERCI AUX ANIMATEURS. »

✓ Géraldine O.

PLP Optique-Lunetterie, académie d'Orléans-Tours

# STAGES NOUVEAUX MILITANTS - SESSION 1

**La première session du stage « nouveaux militants » s'est déroulée les 5 et 6 décembre derniers. Elle s'adressait uniquement aux militant·es du SNUEP-FSU. La deuxième session réunira les militant·es du SNES-FSU et du SNUEP-FSU.**



© Serge Bertrand

« LORS DU STAGE, ON NOUS A PRÉSENTÉ LES DIFFÉRENTES INSTANCES DU SYNDICAT ET DE LA FÉDÉRATION. LE GROUPE RESTREINT ET LES ÉCHANGES SUR LES CONDITIONS SOUVENT DÉFAVORABLES D'EXERCICE DE NOTRE MÉTIER ONT SU NOUS METTRE EN CONFiance. NOUS AVONS PU AUSSI NOUS FAMILIARISER AVEC UNE PARTIE DES MANDATS DU SYNDICAT PENDANT CES DEUX JOURS. »

**Gautier G.**

PLP Maths-sciences,  
section académique de Normandie

Cette formation s'est déroulée au siège national du SNUEP-FSU. Il y avait 7 inscrit·es et 6 présent·es issu·es de 4 académies. L'objectif d'un tel stage est de permettre à des adhérent·es souhaitant s'investir dans les sections académiques et/ou départementales du SNUEP-FSU, de mieux connaître le fonctionnement du syndicat et de la fédération. Durant ces deux jours, les séquences étaient présentées et animées par des membres du secrétariat national et/ou par des

militant·es investi·es dans les secteurs. Par la diversité de leurs interventions, les secteurs Politiques éducatives ; Métier ; Droits et liberté ; Formation et syndicalisation ainsi que le groupe Communication ont multiplié les approches.

- ▶ Séquence 1 : Présentation du SNUEP-FSU et de la FSU.
- ▶ Séquence 2 : Le système éducatif : la voie professionnelle.
- ▶ Séquence 3 : ASH, éducation prioritaire.
- ▶ Séquence 4 : Échange sur l'engagement syndical.
- ▶ Séquence 5 : Le droit syndical local.
- ▶ Séquence 6 : Le SNUEP dans le paysage syndical.
- ▶ Séquence 7 : Communication.

Chaque séquence était composée d'une présentation très courte suivie d'échanges entre les stagiaires et les intervenant·es. L'effectif du groupe et la durée du stage ont favorisé des débats fructueux. Ils ont permis de répondre à toutes les interrogations et de développer les témoignages individuels.

La deuxième session se déroulera les 3 et 4 avril 2024 avec les militant·es du SNES-FSU. Les deux sessions sont indépendantes. Si vous souhaitez participer en avril, n'hésitez pas à contacter votre section académique qui vous inscrira et vous donnera le contenu de la deuxième session.

Ce stage permet un échange direct entre des adhérent·es et les militant·es en responsabilité nationale, mais aussi de se connaître entre militant·es de différentes académies. Il renforce l'expertise du SNUEP-FSU sur le terrain, il contribue au dynamisme de notre organisation et au renouvellement de ses militant·es. ■

**Serge BERTRAND**

## FORMER SUR LA RÉFORME POUR MIEUX LA COMBATTRE

Fin décembre, le SNUEP-FSU organisait, pour ses militant·es académiques, un stage national de formation sur l'actuelle réforme de la voie pro. Après l'avoir replacée dans le contexte de la politique générale menée par ce gouvernement sur l'économie, l'emploi, la formation professionnelle au sens large et dans l'Éducation nationale, les participant·es ont écouté les interventions d'Éric Nicollet (SUI-FSU) et d'Estelle Carrier qui ont donné respectivement les avis des IEN et de la MLDS sur cette réforme. Un diaporama a également été présenté puis mis à disposition des militant·es qui animeront ce type de stage plus localement. Enfin, la dernière demi-journée a été consacrée aux perspectives d'action, notamment celle du 1<sup>er</sup> février prochain. ■

**Franck FERAS**

# LE 8 MARS 2024, EN GRÈVE POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE IMMÉDIATE !

**L'égalité entre les femmes et les hommes est affichée par le gouvernement comme sa priorité, or les enseignantes n'ont bénéficié d'aucune mesure salariale permettant de réparer l'injustice sociale qu'elles subissent.**



© Marie-Caroline Guérin

Parce que l'école porte des valeurs fortes d'égalité et que les femmes y sont majoritaires (71 %), elles devraient être protégées des discriminations liées au genre. Or il n'en est rien. Les enseignantes gagnent en moyenne 200 euros mensuels de moins que les hommes. Tout est encore et toujours à conquérir dans notre ministère. Le fameux plafond de verre est bien ancré dans les politiques éducatives menées : plus on monte dans les hiérarchies, plus le nombre de femmes se réduit. Ces promotions différencieront ont à peine été enrayées ces dernières années. La hiérarchie reste fondée sur le genre – comme si, aujourd'hui encore, être femme supposait des compétences moindres.

Sur la question des carrières, le dernier bilan social à notre disposition révèle que les hommes passent plus rapidement à la hors-classe et à la classe exceptionnelle que les femmes, impliquant des écarts de salaire plus importants après 20 ans d'ancienneté. De plus, les politiques indemnitaire que le ministère a choisi de privilégier (heures supplémentaires, indemnités pour mission particulière, pacte...)

sont autant de mesures désavantageuses pour les femmes ; elles accroissent les inégalités salariales. Le manque de structures de prise en charge de la petite enfance et de la dépendance, et l'organisation du travail pensée au masculin dans les établissements impliquent un temps de vie globale plus contraint pour les femmes et une difficulté matérielle à s'engager dans les missions les plus rémunératrices. Ce poids de la société toujours inégalement réparti dans la vie privée entraîne un recours plus massif au temps partiel chez les femmes. Or, qui dit temps partiel dit salaire partiel. Notre revendication syndicale historique de réduire le temps de travail pour tous serait une mesure d'égalité favorable aux enseignantes si elle était mise en œuvre.

Parce que ces inégalités sont profondément injustes et que nous devons obtenir des mesures correctrices et de véritables revalorisations salariales, le SNUEP-FSU appelle avec d'autres syndicats les personnels à se mettre en grève ensemble le 8 mars sur l'ensemble du territoire. ■

**Sigrid GÉRARDIN**

## UNE LOI XÉNOPHOBIE EN FRANCE

Adoptée le 19 décembre dernier, la loi immigration entend à la fois faciliter les expulsions de sans-papiers et leur intégration dans les secteurs « en tension ». Sans majorité à l'Assemblée, le gouvernement a fait le choix de négocier avec LR. C'est finalement avec le concours du RN que ce projet a pu être voté, dans une Assemblée nationale fortement divisée. Ainsi, à des fins clientélistes, le Président et son gouvernement offrent un porte-voix au RN et à ses idées xénophobes, que ne saurait cacher l'euphémisme de l'expression « préférence nationale ».

Cette loi abjecte autant qu'absurde intervient dans un contexte où de très nombreux étranger·es en situation irrégulière exercent des professions essentielles. Elle fragilise la situation de familles entières, d'enfants et d'étudiant·es, toutes et tous liés à notre pays. Notre inquiétude est d'autant plus légitime et fondée que nombre de nos élèves subiront les conséquences de cette loi inique.

Les durcissements successifs du texte ont abouti à un projet qui aura pour conséquence de précariser davantage les plus fragiles, désormais soumis·es à l'arbitraire et exposé·es à la criminalisation de leur présence. Le potentiel de fracturation de notre société renfermé dans ce texte est une insulte faite aux fondements et aux valeurs de notre République. Face à ce qui est légitimement présenté comme une victoire de l'extrême droite, il est urgent de dénoncer et combattre la radicalisation de la droite, l'opportunisme de l'extrême droite, et la vile complicité du camp présidentiel. L'exécutif est allé très loin dans la compromission en permettant que nos valeurs d'humanisme et de progrès soient piétinées et entachées à jamais. Le SNUEP-FSU appelle à participer aux mobilisations pour obtenir le retrait de cette loi. ■

**Ludwig RUAULT**

# COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

*Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique*

[casden.fr](http://casden.fr)

Retrouvez-nous chez

**BANQUE  
POPULAIRE** 